



REFERENTIEL TECHNICO-ECONOMIQUE DE LA CASTANEICULTURE CORSE

Châtaignes fraîches et farine

2018

**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**

**CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-CORSE**

TERRES d'**a**VENIR



NOTE AUX LECTEURS

La Chambre d'Agriculture de Haute-Corse a mis en place un dispositif pour caractériser la **structure et le fonctionnement des exploitations castanéicoles**. Il s'agit d'apporter de l'information en phase avec les réalités de la filière castanéicole, dans le débat politique et économique. Ce référentiel présente des références technico-économiques et coûts de production, un outil d'aide à la décision utile pour :

- Les castanéiculteurs qui veulent situer la viabilité de leur atelier de production, développer un plan d'action à partir de leur coût de production, comparer leur prix de revient à leur prix de vente, dans le contexte régional corse ;
- Les jeunes agriculteurs qui doivent évaluer leur projet d'installation ;
- Le conseiller qui accompagne les castanéiculteurs ;
- Les décideurs pour orienter leurs choix dans l'élaboration des politiques publiques (Loi d'Avenir, PDRC,...etc.) et définir un plan d'action et une stratégie régionale pour la filière.

L'action a été menée grâce à un travail de terrain, de centralisation des données, d'analyse et de modélisation. Ces références doivent être considérées comme un outil de réflexion. Les chiffres retenus, sont établis à partir d'un échantillon d'exploitations castanéicoles; ils n'ont donc pas de valeur statistique par rapport aux exploitations de la région. Les résultats doivent être interprétés en conséquence. Ce document n'a pas vocation à établir une base tarifaire.

SOMMAIRE

Note aux lecteurs

- 1- Méthodologie
- 2- Hypothèses pour la modélisation technico-économique
- 3- Typologie des systèmes de productions castanéicole
- 4- Géolocalisation du travail de terrain
- 5- Fiche des résultats technico-économiques du cas-type

Sigles et abréviations

1- METHODOLOGIE

Initiation, présentation et décision de réalisation (juillet 2017)

- Présentation de la **méthodologie** au conseiller de la CA 2B, l'animatrice de la filière, et les Présidents du GRPTCMC et du Syndicat AOC Farine de châtaigne corse ;
- Sélection d'exploitations castanéicoles à enquêter pour récolter des données technico-économiques ;
- Détermination d'une **pré-typologie** des exploitations castanéicoles.

Réalisation (juillet 2017 → avril 2018)

- **Travail de terrain** : **22 diagnostics** technico-économiques d'exploitations castanéicoles et analyse des données par exploitation (28% des castanéiculteurs du GRPTCMC interrogés);
- Validation d'une **typologie des exploitations castanéicoles** → Construction d'**12 cas-types** (représentant 91% des castanéiculteurs du GRPTCMC) ;
- **Modélisation technico-économique** des **12 cas-types** – calcul du **coût de production et prix de revient par cas-type** ;
- Mise en forme des résultats.

Résultats (Janvier → Avril 2018)

12 systèmes de production castanéicoles = SPC = 10 cas-types → **12 fiches technico-économiques ; 12 coûts de production ; 12 prix de revient.**

Validation (Mai – juin 2018)

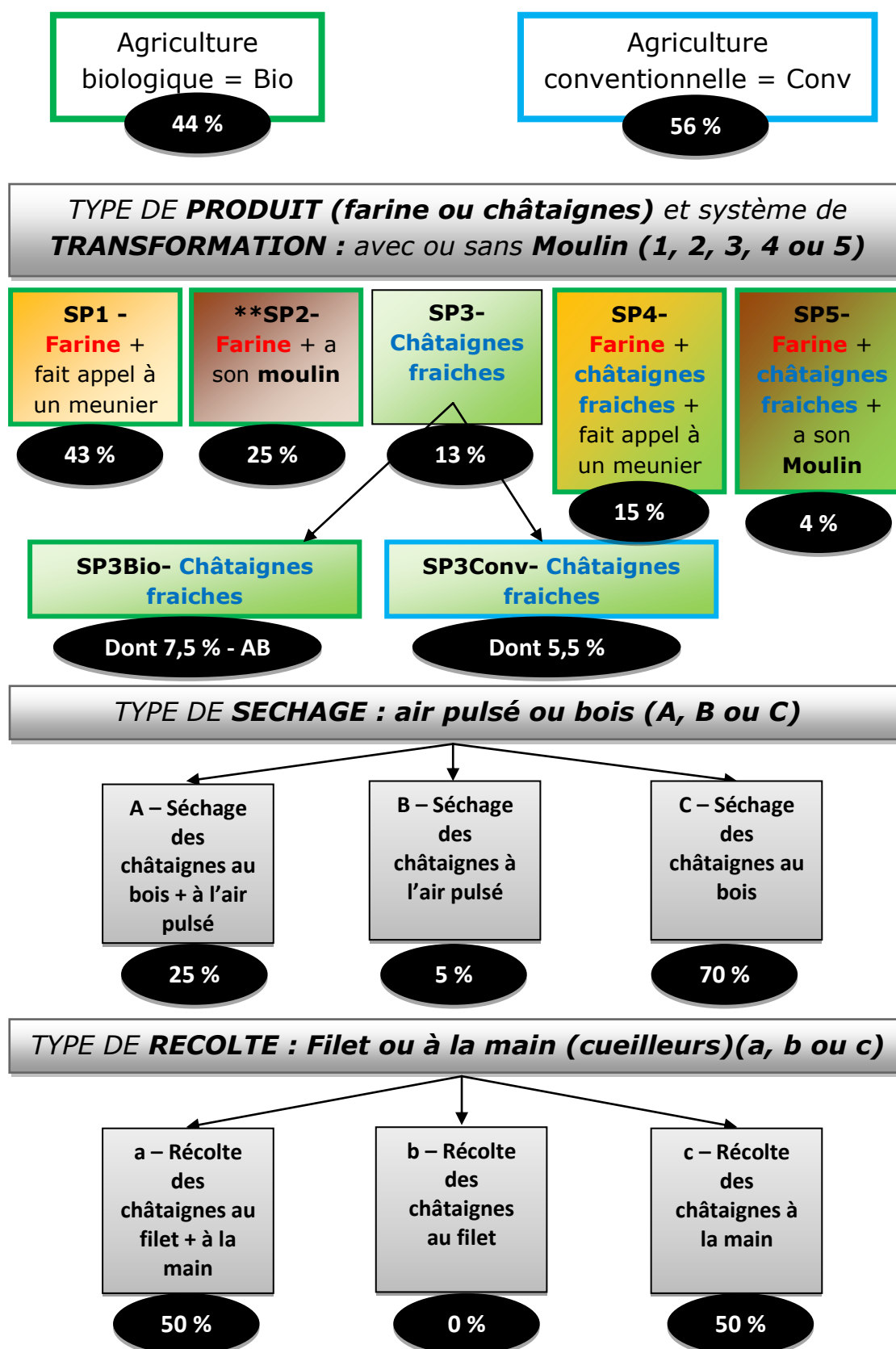
- Présentation et corrections apportées à l'étude par les conseillers castanéicoles (CA2A, CA2B, Interbio Corse), animateurs et représentants professionnels du GRPTCMC.
- **Présentation des résultats aux castanéiculteurs** du GRPTCMC et Syndicat AOC lors de l'Assemblée Générale du groupement.
- Rédaction d'une plaquette « **Référentiel technico-économique castanéicole** ».

Informier et apporter aux castanéiculteurs de la région, un outil d'analyse et de réflexion sur les coûts de production et prix de revient en castanéiculture.

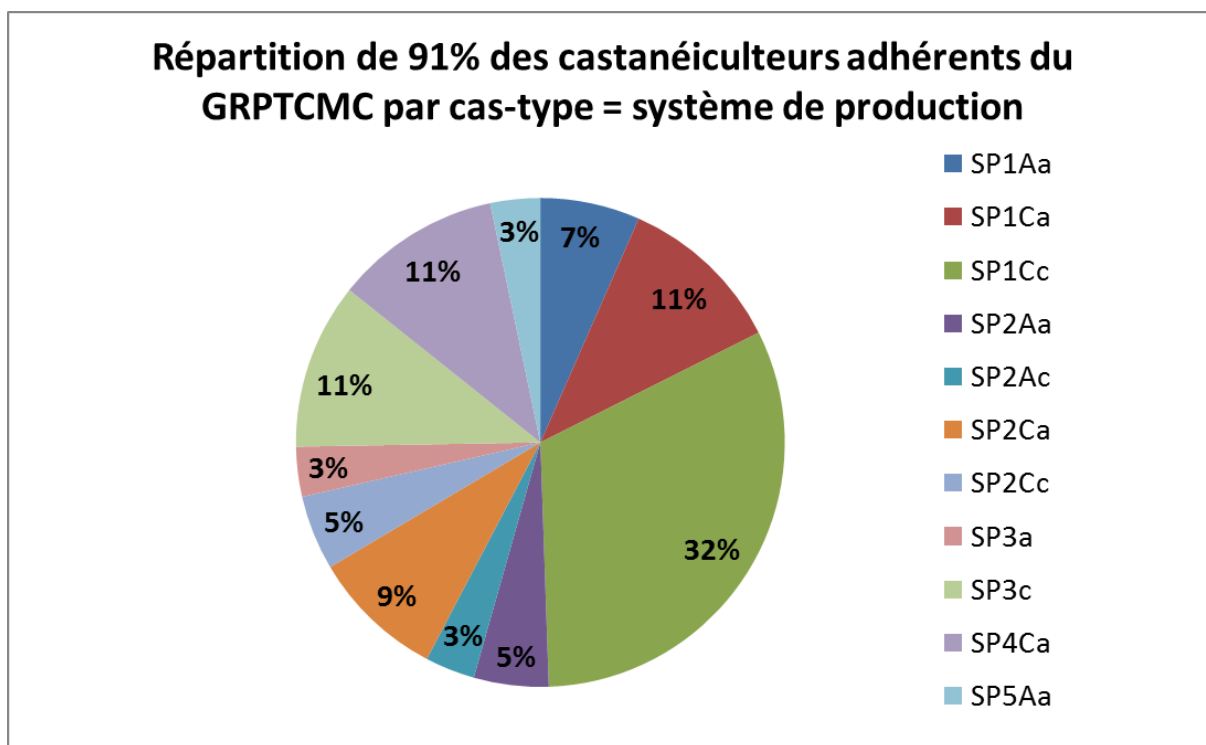
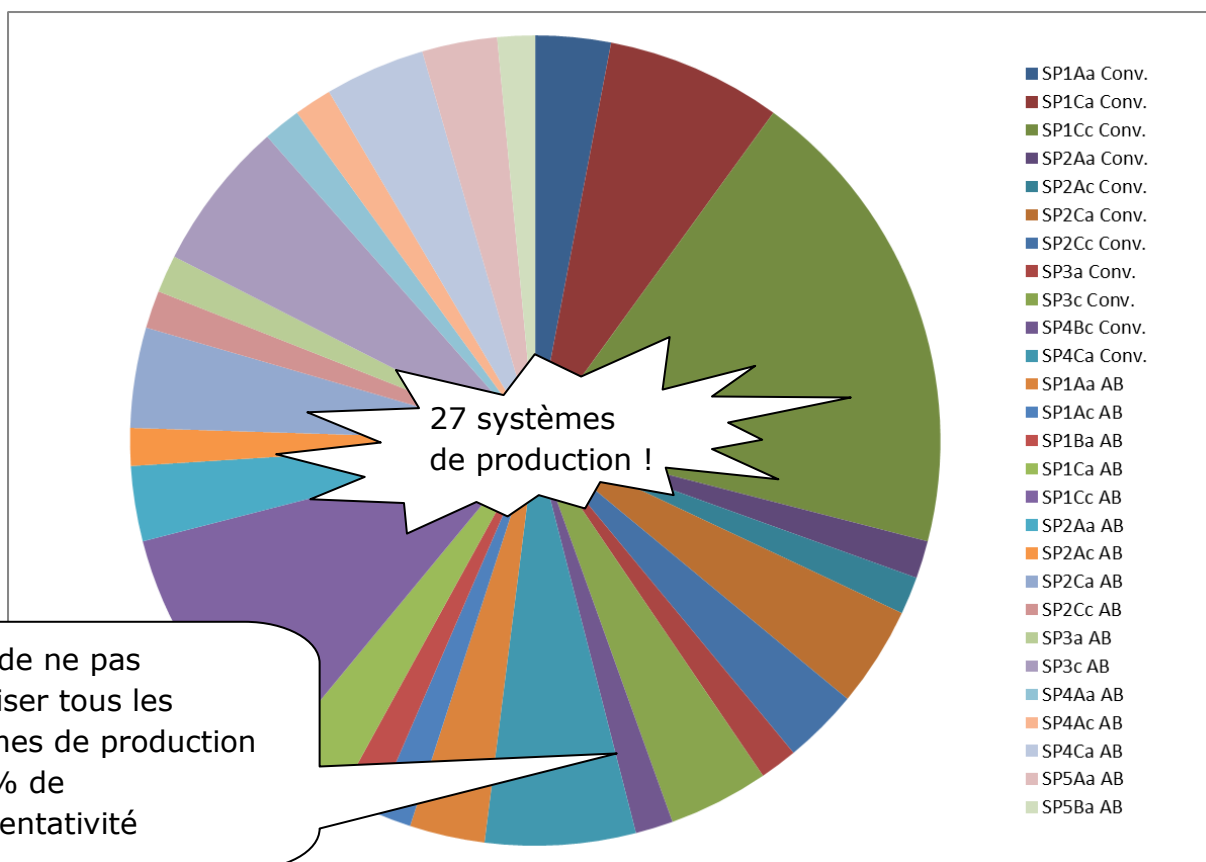
2- HYPOTHESES RETENUES

- + Exploitation en **agriculture biologique** et en **agriculture conventionnelle** (pas de différences de conduite du verger ; différences de charges sur la certification en AB et sur les aides PAC) ;
- + **Exploitation individuelle**, à titre principal ;
- + Parc d'immobilisations récent. Achat de matériel et bâtiment neufs ou d'occasion ; recours à l'emprunt pour l'achat d'équipement (prêt à Long Moyen Termes – LMT);
- + **79 %** des terres en location dont le **fermage** s'élève à **89 €/ha** (verger productif) et **21 %** des terres en **propriété** ;
- + Pour les salariés temporaires, dit « cueilleurs », les salaires sont basés sur la récolte : **1 €/kg de châtaignes récoltées**.
- + Dans le calcul de l'EBE, le salaire du chef d'exploitation a été évalué à **un SMIC net** au 1^{er} janvier 2018. Pour évaluer et comparer la performance économique des exploitations castanéicoles selon la technique de récolte, la technique de séchage, le type de produit commercialisé, nous avons reconstitué un calendrier des travaux agricoles pour chaque cas-type. Le salaire du chef d'exploitation a été évalué à **7,83 € net par heure** nécessaire pour réaliser l'ensemble des travaux castanéicoles. Le **volume horaire** étant **différent** selon le cas-type, **en adéquation avec le calendrier de travail**.
- + Pour les **subventions** :
 - o Les taux de subventions dans le cadre de la **mesure 4 – aides aux investissements** dans les exploitations agricoles, sont basés sur le **PDRC 2014 – 2020** : « **ainé en zone de montagne** » (situation la plus représentative) → 80% pour le matériel dans le cadre des mesures « achat groupé » (filets, palox, récolteuse, ébogueuse, machine sous vide, séchoir, décortiqueuse), 60% pour le matériel « prioritaire » (broyeur, remorque, rénovation des châtaigniers), 50% pour les bâtiments de stockage et les clôtures, et 40% pour le matériel dit « non prioritaire » (matériel de taille, entretien de l'espace, calibreuse), pas de subvention pour les minipelles, quad, véhicules.
 - o 1^{er} pilier: les castanéiculteurs sont éligibles aux **DPB**, intégrés à hauteur de 220 €/ha (2017). Cette valeur est amenée à être modifiée durant les prochaines années.
 - o 2nd pilier : **l'ICHN végétale** est intégrée à hauteur de 258 €/ha (-16 €/ha – coefficient stabilisateur) en zone de montagne.
 - o 2nd pilier : la **MAE, Aide au maintien de l'agriculture biologique** est intégrée à hauteur de 200 €/ha, pour les exploitations en agriculture biologique.
- + **Durée d'amortissement** : 20 ans pour la rénovation de la châtaigneraie ; 20 ans pour les séchoirs à bois, four, bâtiments, moulin électrique ; 15 ans pour les minipelles et remorques ; 10 ans pour les séchoirs à air pulsé, le matériel de récolte, décortiqueuse, calibreuse, machine sous vide, véhicules ; 5 ans pour le petit matériel (débroussailleuse, tronçonneuse, caisse de récolte, ... etc.).

3- TYPOLOGIE DES SYSTEMES DE PRODUCTION CASTANEICOLE = SP = CAS-TYPE



En compilant tous les paramètres, il serait nécessaire de modéliser 27 systèmes de production, dont certains ne sont représentés que par une exploitation castanéicole (c'est le cas de 9% des castanéiculteurs du GRPTCMC). Nous avons donc fait le choix de présenter que les systèmes de production représentant plus de 1,5% des castanéiculteurs, soit **12 systèmes de production**.

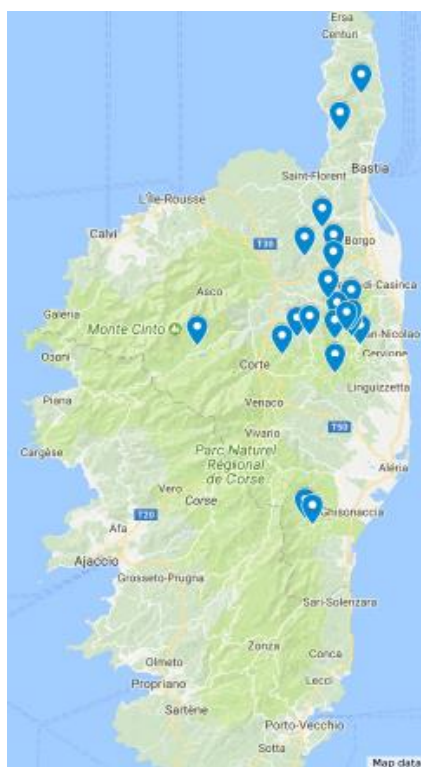


	Conduite	Produit	Moulin	Type de séchage	Type de récolte
SP1Aa	AB	1 - Farine	1 - Presta	A - Gaz + Bois	a - Filet + à la main
SP1Ca	AB	1 - Farine	1 - Presta	C - Bois	a - Filet + à la main
SP1Cc	AB	1 - Farine	1 - Presta	C - Bois	c - A la main
SP2Aa	AB	2 - Farine	2 - Avec moulin	A - Gaz + Bois	a - Filet + à la main
SP2Ac	AB	2 - Farine	2 - Avec moulin	A - Gaz + Bois	c - A la main
SP2Ca	AB	2 - Farine	2 - Avec moulin	C - Bois	a - Filet + à la main
SP2Cc	AB	2 - Farine	2 - Avec moulin	C - Bois	c - A la main
SP3a AB	AB	3 - Châtaignes fraîches	/	/	a - Filet + à la main
SP3b Conv	Conv.	3 - Châtaignes fraîches	/	/	b - Filets
SP3c	AB	3 - Châtaignes fraîches	/	/	c - A la main
SP4Ca	AB	5 - Farine + châ. fraîches	4 - Presta	C - Bois	a - Filet + à la main
SP5Aa	AB	5 - Farine + châ. fraîches	5 - Avec moulin	A - Gaz + Bois	a - Filet + à la main

Nous avons fait le choix de modéliser tous les **cas-types SP1, SP2, SP4 et SP5 en agriculture biologique**, car la conduite du verger n'en est pas modifiée. Pour le SP3, nous avons modélisé en AB et en agriculture conventionnelle. En effet, préparation du produit et prix de vente sont différents en agriculture biologique et conventionnelle, dans le cas-type 3.

4- GEOLOCALISATION DU TRAVAIL DE TERRAIN

Vous trouverez ci-dessous, la géolocalisation des **22 exploitations castanéicoles** diagnostiquées sur le terrain pour la production de références technico-économiques.

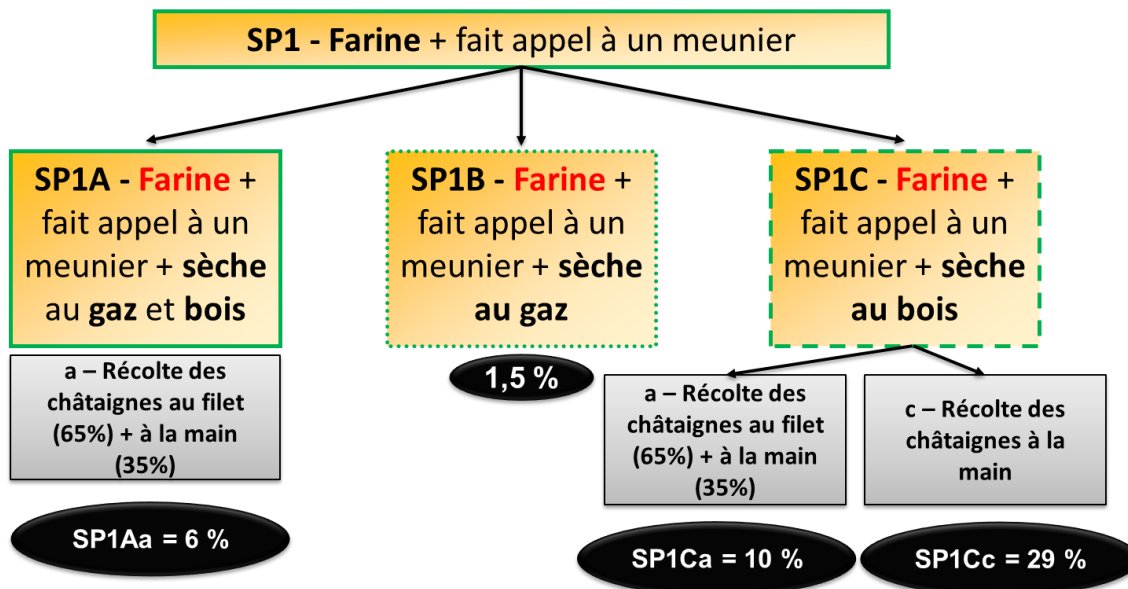


Il était prévu d'interroger des castanéiculteurs de Corse du Sud, mais leur disponibilité et celle de l'ingénieur références, réalisant le travail, n'ont pas permis la réalisation de ces diagnostics. Leur contribution s'est faite lors de la réunion de validation du travail à l'AG du GRPTCMC.

5- FICHE TECHNICO-ECONOMIQUE DES SYSTEMES DE PRODUCTION CASTANEICOLE = SP = CAS-TYPE

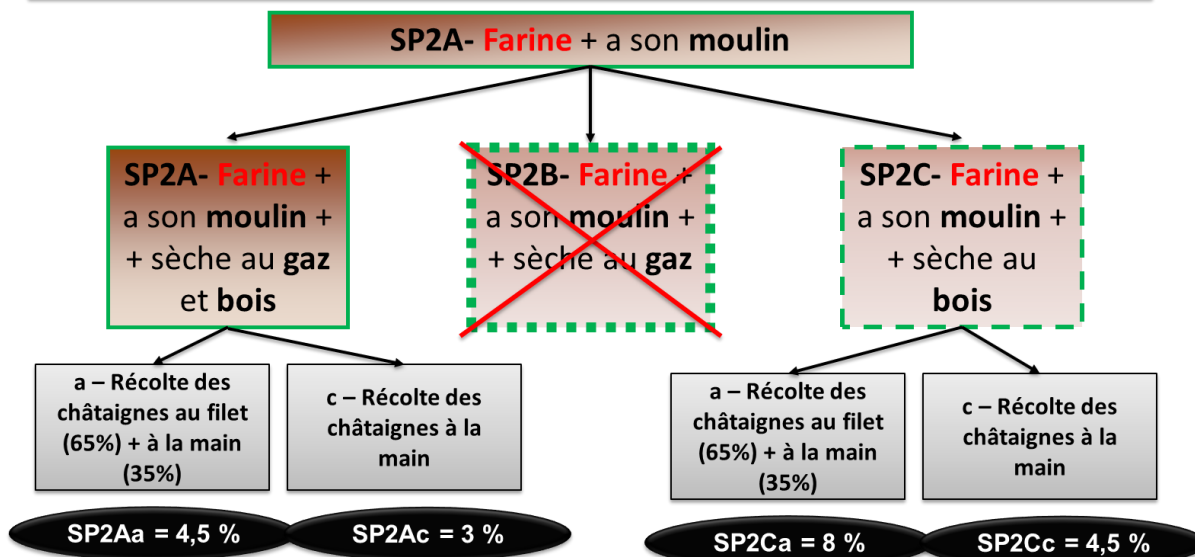
TYPE DE SECHAGE: A = mixte; B = air pulsé ; C = bois

TYPE DE RECOLTE: a = mixte; b = filets; c = à la main



TYPE DE SECHAGE: A = mixte; B = air pulsé ; C = bois

TYPE DE RECOLTE: a = mixte; b = filets; c = à la main



**SP1 - SYSTEME DE PRODUCTION CASTANEICOLE – 12 ha –
PRODUCTION DE FARINE DE CHÂTAIGNE AOP – fait appel à un
meunier – en AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

DESCRIPTION : exploitation agricole individuelle, productrice de châtaignes destinées à la transformation en farine labellisée AB et AOP. L'exploitation ne possède pas de moulin et fait appel à un meunier pour faire sa farine.

FONCIER : 12 ha – 79% en fermage, 21% en propriété.

MAIN D'ŒUVRE : pour 12 ha : 1 chef d'exploitation + 1 conjoint collaborateur à mi-temps + 6 cueilleurs (récolte filets + main) à 14 cueilleurs (récolte à la main) – 3 semaines).

PRODUCTION : pour 12 ha : 4,5 tonnes de farine AOP et AB.

COMMERCIALISATION:

- Vente à des épiceries, magasins spécialisés, GMS, restaurants :
8 €/kg
- Vente aux particuliers : **10,50 €/kg**
→ Moyenne du **prix de vente : 9,42 €/kg**

81 732 € (SP1Cc) à 142 292 € (SP1Aa)
d'investissement bâtiment/matériel et **228 876 €**
de rénovation

EQUIPEMENT (12 ha):

- **Rénovation** sur 12 ha ;
- **Bâtiment** de stockage ;
- Minipelle ;
- **Gyrobroyeur** ;
- **2 séchoirs** à air pulsé ; 1 séchoir à bois (selon technique de séchage) ;
- **Four** ;
- **Matériel de taille** : perche élagueuse, 3 tronçonneuses, 2 débroussailleuses ;
- **Matériel de récolte** (selon technique de récolte): filets, ébogueuse, souffleur, caisses de récolte, palox ;
- **Matériel de conditionnement et de triage** : décortiqueuse, calibreuse, tamis, machine sous vide ;
- **Matériel de transport** : 2 remorques, brouette mécanique, 4*4, Quad.

SYSTEME DE CULTURE

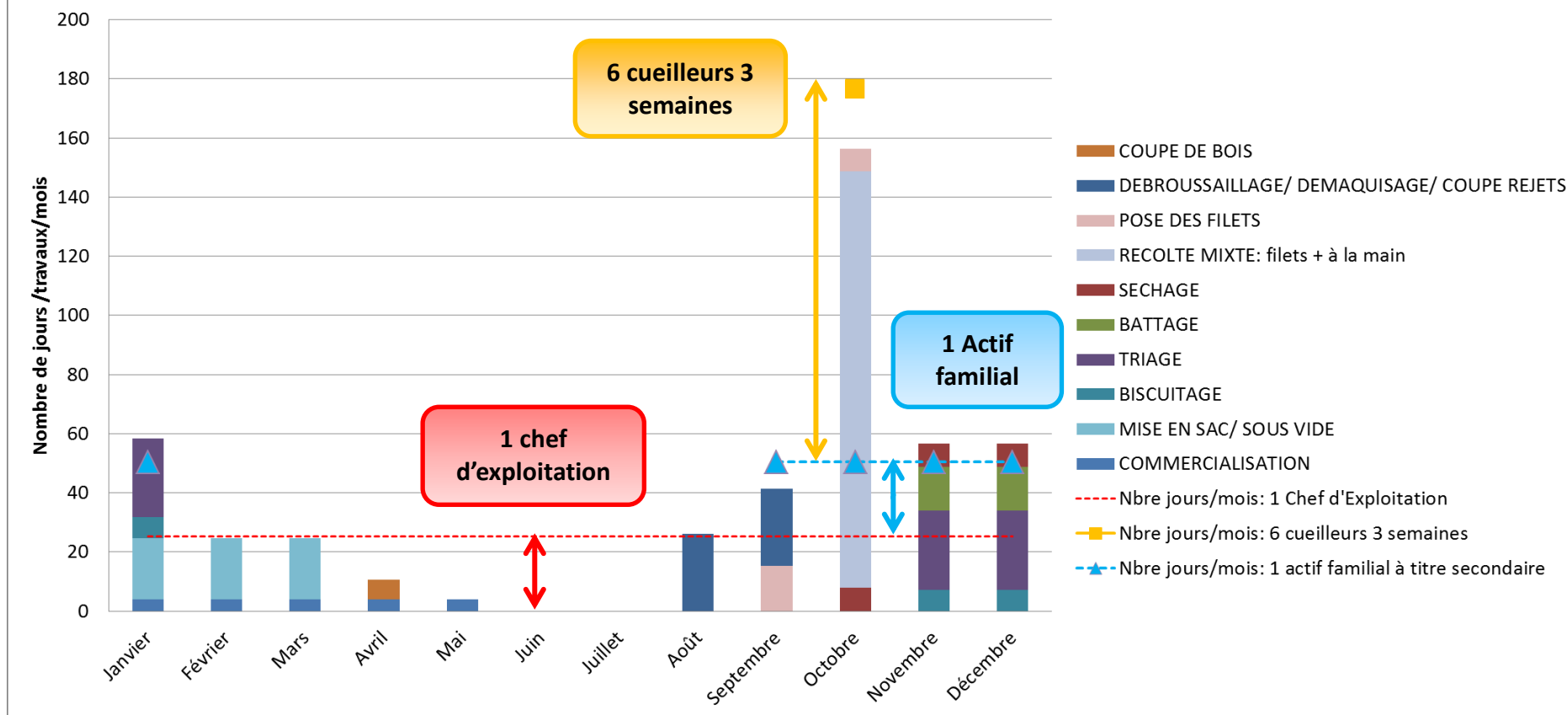
- **40 arbres /ha** ;
- Rendement récolté: **1 500 kg/ha** → 37,5 kg/arbre (d'après les enquêtes terrain : 1 360 kg/ha → soit **34 kg/arbre**) ;
- Rapport Châtaignes fraîches/farine = **4** (d'après les enquêtes terrain = **3,83**);
- Culture **non irriguée** ;
- **Rénovation des arbres** au cours des premières années ;
- **Débroussaillage au sol + coupe des rejets chaque année**;
- Pas de traitement phytosanitaire, pas de fertilisation ;
- Récolte aux **filets (65% de la surface)** et **manuelle** (cueilleurs employés) (**35% de la surface**) OU **uniquement manuelle (100% de la surface)** ;
- **Séchage** air pulsé et/ou au bois ;
- **Décorticage** mécanisé ;
- **Biscuitage au four** ;
- **Triage manuel** ;
- **Châtaignes moulues** chez un meunier prestataire ;
- **Conditionnement sous vide.**

CALENDRIER DE TRAVAIL

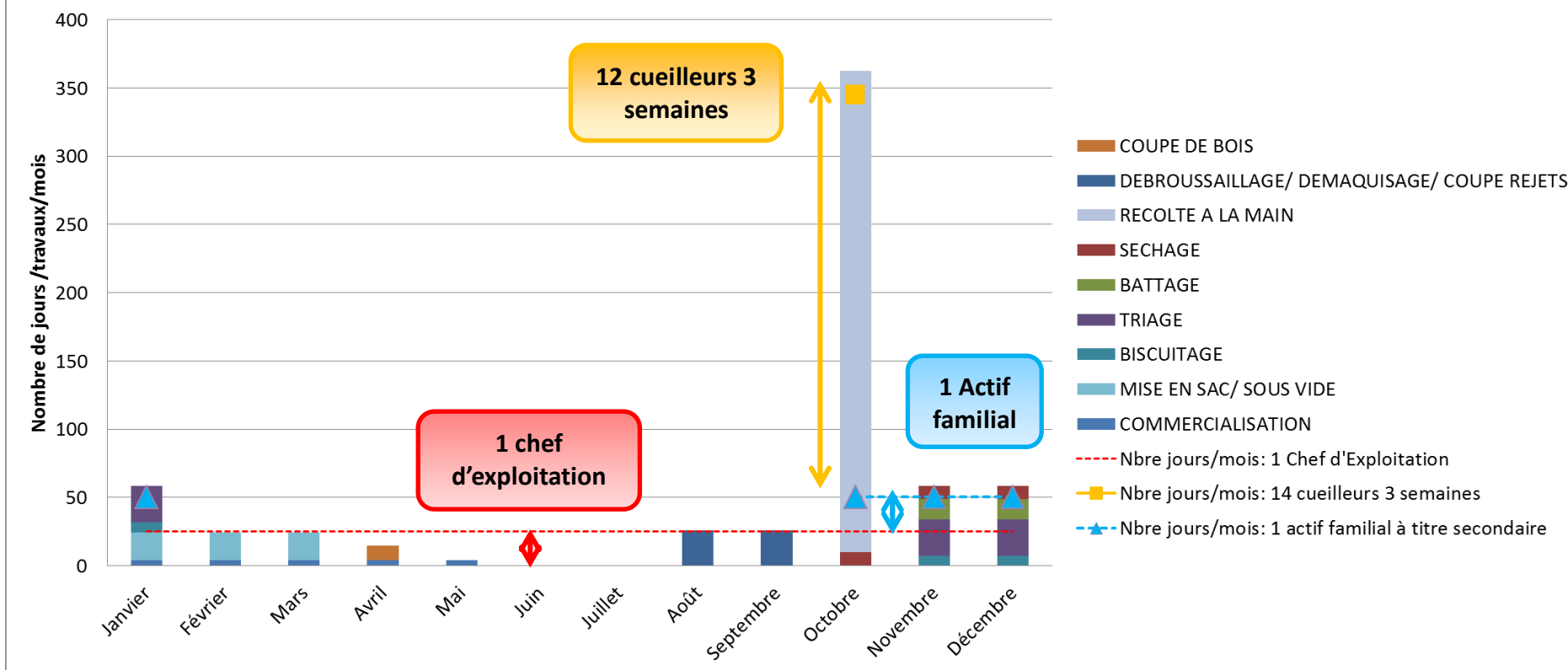
TRAVAUX	TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL (j/ha/an)	PERIODE
Coupe de bois	0.55	Mars – avril
Débroussaillage/ coupe de rejets	4.35	Août – Septembre
Pose des filets	1.92	Septembre – octobre
Récolte mixte : filets + cueilleurs	11.73	Octobre
Récolte manuelle (cueilleurs)	29.40	
Séchage mixte	1.98	Novembre – décembre
OU séchage à air pulsé	1.27	
OU séchage bois	2.45	
Battage	2.49	Novembre – décembre
Triage	6.70	Novembre – décembre – janvier
Biscuitage	1.78	Novembre – décembre – janvier
Mise en sac/ sous vide	5.15	Janvier → Mars
Commercialisation	1.67	Janvier → Mai
TOTAL	38 (SP1Aa) ou 55 (SP1Cc)	

Travaux\Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
COUPE DE BOIS												
DEBROUSSAILLAGE/ DEMAQUISAGE/ COUPE REJETS												
POSE DES FILETS												
RECOLTE MIXTE: filets + à la main												
SECHAGE												
BATTAGE												
TRIAGE												
BISCUITAGE												
MISE EN SAC/ SOUS VIDE												
COMMERCIALISATION												

Calendrier des travaux agricoles SP1Aa - 12 ha châtaigniers - CASTANEICULTURE - récolte Mixte (filets + à la main) et séchage mixte (bois + gaz)



Calendrier des travaux agricoles SP1Cc- 12 ha châtaigniers - CASTANECULTURE - récolte à la main et séchage au bois



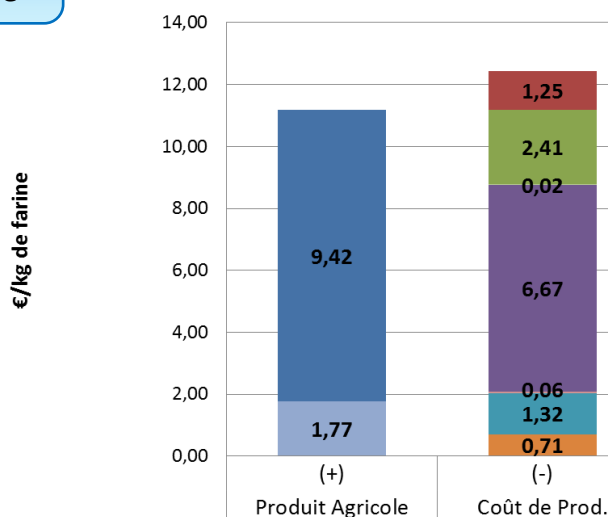
RESULTATS ECONOMIQUES (SP1Aa AB – récolte mixte, séchage mixte)

CHIFFRES D’AFFAIRE			42 390
CHARGES OPERATIONNELLES			7 430
CHARGES FIXES			6 593
VALEUR AJOUTEE			28 367
Impôts et taxes foncières			0
Frais de personnel			6 300
Rémunération du travail des associés			0
MSA			5 439
Subventions (DPB, ICHN, MAE Bio)			7 944
EBE (EXCEDENT BRUT D’EXPLOITATION)			24 572
APPROCHE TRESORERIE		APPROCHE RESULTAT	
Annuités	11 733	Amortissements	11 478
DISPONIBILITES POUR PRELEVEMENTS PRIVES ET AUTOFINANCEMENT	12 840	RESULTAT D’EXPLOITATION	13 095
Rémunération de l’exploitant	0	Frais financiers LMT	255
Revenu Disponible de l’exploitation	12 840	RESULTAT COURANT avant impôt	12 840

Produit = 11,19 €/kg farine de châtaigne

Coût de Production SP1Aa AB - farine + presta + séchage mixte + récolte mixte

Coût de production = 12,45 €/kg farine de châtaigne



Prix de revient = 10,68 €/kg farine de châtaigne

Prix de revient = 12,75 €/kg farine, pour 2 SMIC pour 2 UTH à plein temps

Prix de revient = 12,45 €/kg farine, hors aides PAC.

Il faudrait vendre à minimum 10,68 €/kg de farine

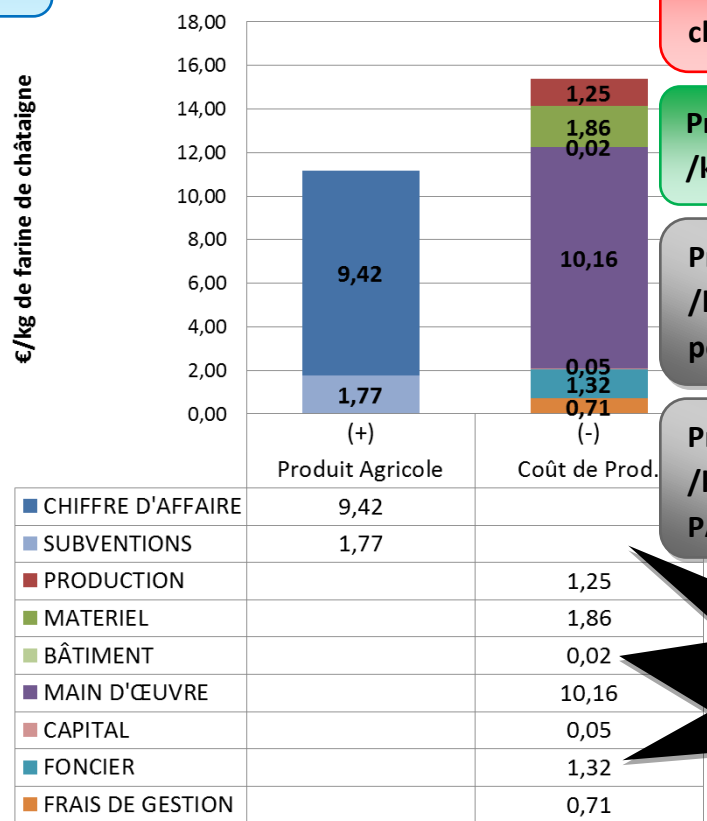
RESULTATS ECONOMIQUES (SP1Cc AB – récolte manuelle, séchage au bois)

CHIFFRES D’AFFAIRE		42 390	
CHARGES OPERATIONNELLES		6 177	
CHARGES FIXES		6 593	
VALEUR AJOUTEE		26 620	
Impôts et taxes foncières		0	
Frais de personnel		18 000	
Rémunération du travail des associés		0	
MSA		5 439	
Subventions (DPB, ICHN, MAE Bio)		7 944	
EBE (EXCEDENT BRUT D’EXPLOITATION)		14 125	
APPROCHE TRESORERIE		APPROCHE RESULTAT	
Annuités	10 497	Amortissements	10 267
DISPONIBILITES POUR PRELEVEMENTS PRIVES ET AUTOFINANCEMENT	3 628	RESULTAT D’EXPLOITATION	3 859
Rémunération de l’exploitant	0	Frais financiers LMT	230
Revenu Disponible de l’exploitation	3 628	RESULTAT COURANT avant impôt	3 628

Produit = 11,19 €/kg farine de châtaigne

Coût de Production SP1Cc AB - farine + presta + séchage bois + récolte manuelle

Coût de production = 15,38 €/kg farine de châtaigne



Prix de revient = 13,62 €/kg farine de châtaigne

Prix de revient = 14,79 €/kg farine, pour 2 SMIC pour 2 UTH à plein temps

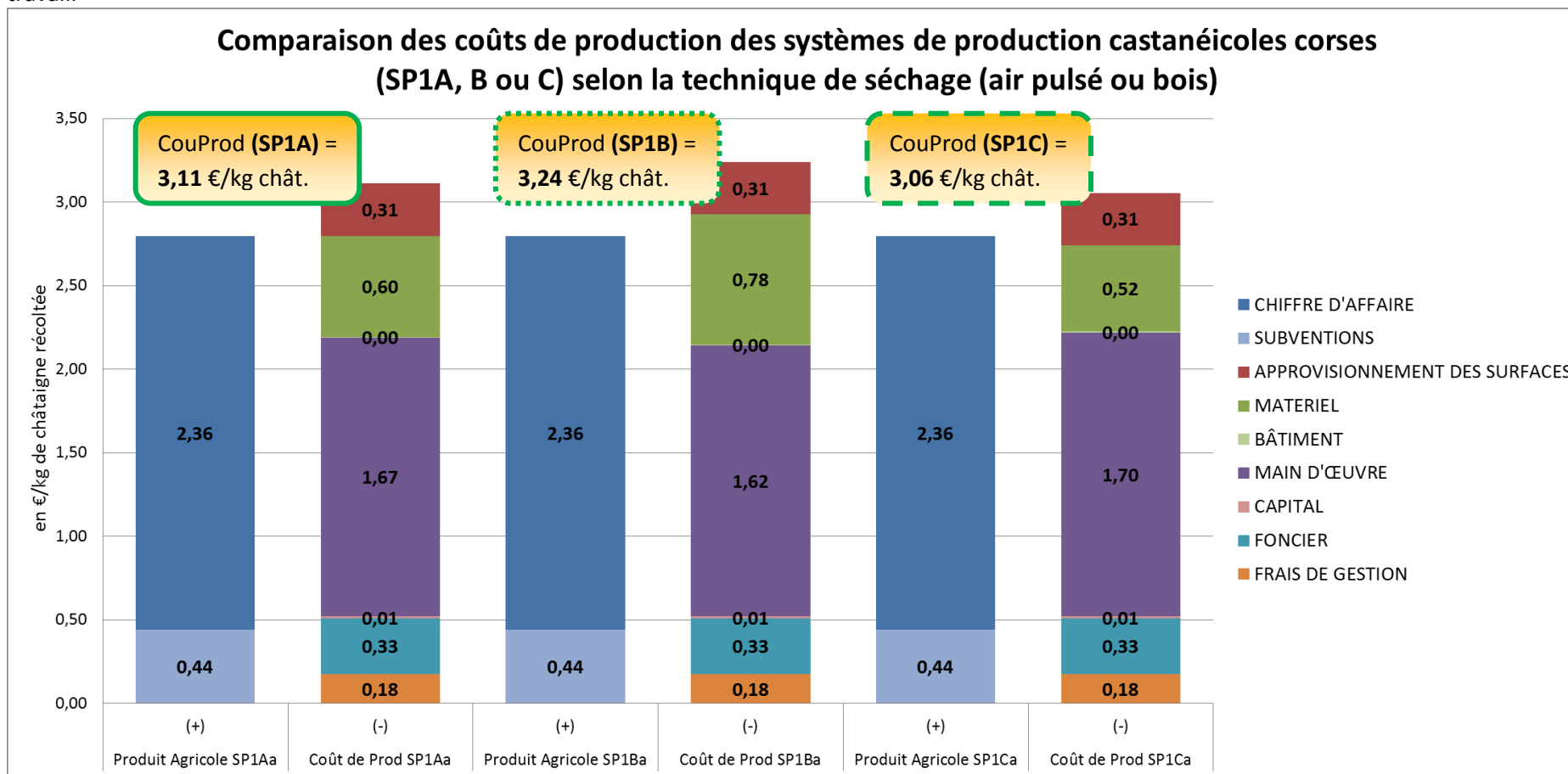
Prix de revient = 15,38 €/kg farine, hors aides PAC.

Il faudrait vendre à minimum 13,62 €/kg de farine

Pour mesurer la performance économique des systèmes castanicoles selon la technique de séchage (A,B,C), nous avons calculé le coût de production de trois cas-types (type de récolte fixe mixte : filets + manuelle):

- SP1Aa : séchage mixte : démarrage au séchoir à air pulsé, puis séchage au bois ;
- SP1Ba : séchage à air pulsé ;
- SP1Ca : séchage au bois.

La variation des charges se fait sur les charges de structure comme le gaz, les amortissements (matériel spécifique : séchoir à air pulsé, à bois) et le temps de travail.



**SP2 - SYSTEME DE PRODUCTION CASTANEICOLE – 12 ha –
PRODUCTION DE FARINE DE CHÂTAIGNE AOP – MOULIN – en
AGRICULTURE BIOLOGIQUE**



DESCRIPTION : exploitation agricole individuelle, productrice de châtaignes destinées à la transformation en farine AOP et en AB. L'exploitation possède son propre moulin et fait sa farine.

100 232 € (SP2Cc) à 160 792 € (SP2Aa)
d'investissement bâtiment/matériel et **228 876 €**
de rénovation

FONCIER : 12 ha – 79% en fermage, 21% en propriété.

MAIN D'ŒUVRE : pour 12 ha : 1 chef d'exploitation + 1 conjoint collaborateur + 6 cueilleurs (récolte filets + main) à 14 cueilleurs (récolte à la main) – 3 semaines.

PRODUCTION : pour 12 ha : 4,5 tonnes de farine **AOP et AB**.

COMMERCIALISATION:

- Vente à des épiceries, magasins spécialisés, GMS, restaurants : **8 €/kg**
- Vente à des particuliers : **10,50 €/kg**

→ Moyenne du **prix de vente** : **9,42 €/kg**

EQUIPEMENT (12 ha):

- **Rénovation** sur 12 ha ;
- **Bâtiment** de stockage ;
- Minipelle ;
- Gyrobroyeur ;
- **2 séchoirs** à air pulsé ; 1 séchoir à bois ;
- **Four** ;
- **Moulin** électrique
- **Matériel de taille** : perche élagueuse, 3 tronçonneuses, 2 débroussailleuses ;
- **Matériel de récolte** (selon technique de récolte): filets, ébogueuse, souffleur, caisses de récolte, palox ;
- **Matériel de conditionnement et de triage** : décortiqueuse, calibreuse, tamis, machine sous vide ;
- **Matériel de transport** : 2 remorques, brouette mécanique, 4*4, Quad.

SYSTEME DE CULTURE

- **40 arbres /ha** ;
- Rendement récolté: **1 500 kg/ha** → 37,5 kg/arbre (d'après les enquêtes terrain : 1 360 kg/ha → soit **34 kg/arbre**) ;
- Rapport Châtaignes fraîches/farine = **4** (d'après les enquêtes terrain = **3,83**);
- Culture **non irriguée** ;
- **Rénovation des arbres** au cours des premières années ;
- **Débroussaillage au sol + coupe des rejets chaque année**;
- Pas de traitement phytosanitaire, pas de fertilisation ;
- Récolte aux **filets (65% de la surface)** et **manuelle** (cueilleurs employés) (**35% de la surface**) **OU uniquement manuelle (100% de la surface)** ;
- **Séchage** air pulsé et/ou au bois ;
- **Décorticage** mécanisé ;
- **Biscuitage au four** ;
- **Triage manuel** ;
- **Châtaignes moulues** sur l'exploitation au **moulin électrique** ;
- **Conditionnement sous vide**.

CALENDRIER DE TRAVAIL

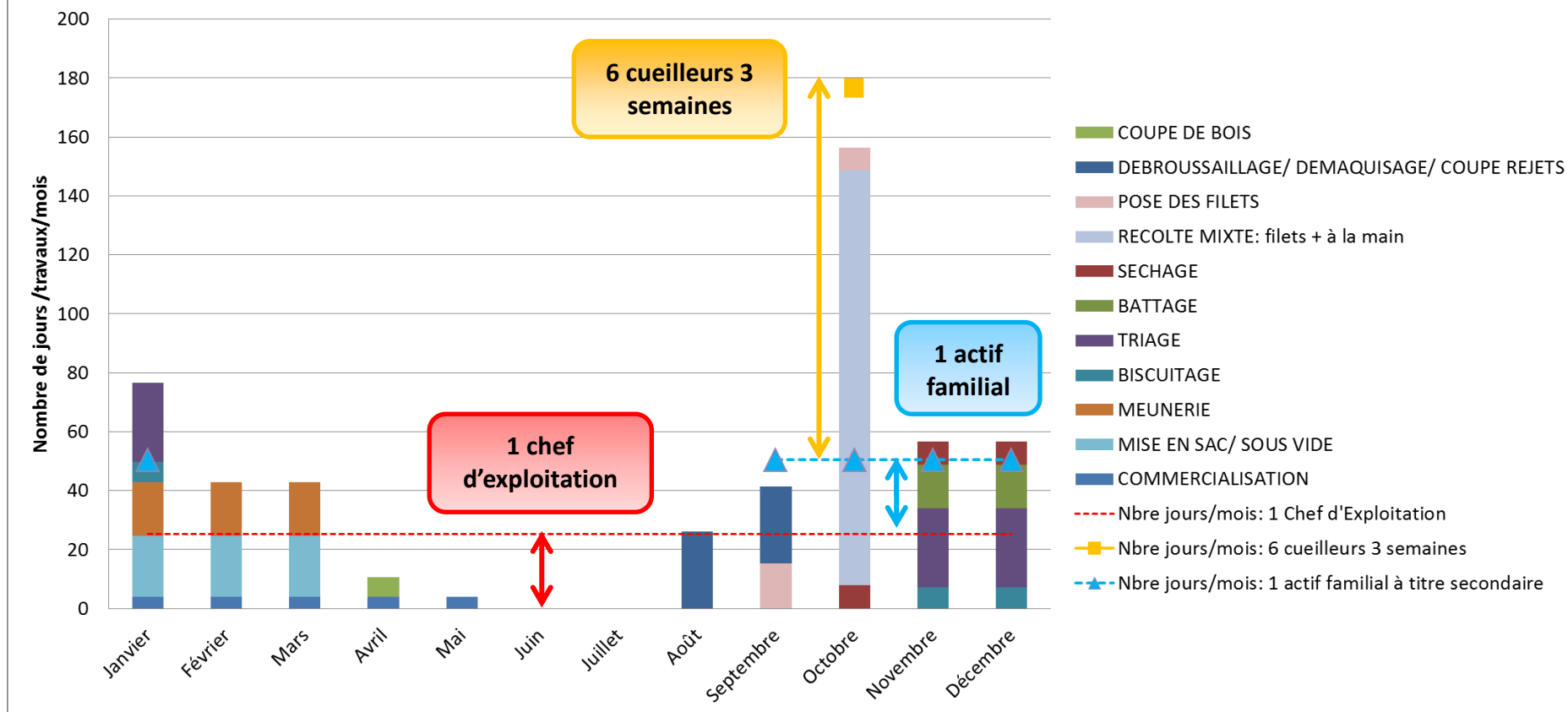
TRAVAUX	TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL (j/ha/an)	PERIODE
Coupe de bois	0.55	Mars – avril
Débroussaillage/ coupe de rejets	4.35	Août – Septembre
Pose des filets	1.92	Septembre – octobre
Récolte mixte : filets + cueilleurs	11.73	Octobre
Récolte filets	4.20	
Récolte manuelle (cueilleurs)	29.40	
Séchage mixte	1.98	Novembre – décembre
OU séchage bois	2.45	
Battage	2.49	Novembre – décembre
Triage	6.70	Novembre – décembre – janvier
Biscuitage	1.78	Novembre – décembre – janvier
Meunerie	4.55	Janvier → Mars
Mise en sac/ sous vide	5.15	Janvier → Mars
Commercialisation	1.67	Janvier → Mai
TOTAL	43 (SP2Aa) ou 59 (SP2Cc)	

Travaux\Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
DEBROUSSAILLAGE/ DEMAQUISAGE/ COUPE REJETS												
POSE DES FILETS												
RECOLTE MIXTE: filets + à la main												
SECHAGE												
BATTAGE												
TRIAGE												
BISCUITAGE												
MEUNERIE												
MISE EN SAC/ SOUS VIDE												
COMMERCIALISATION												

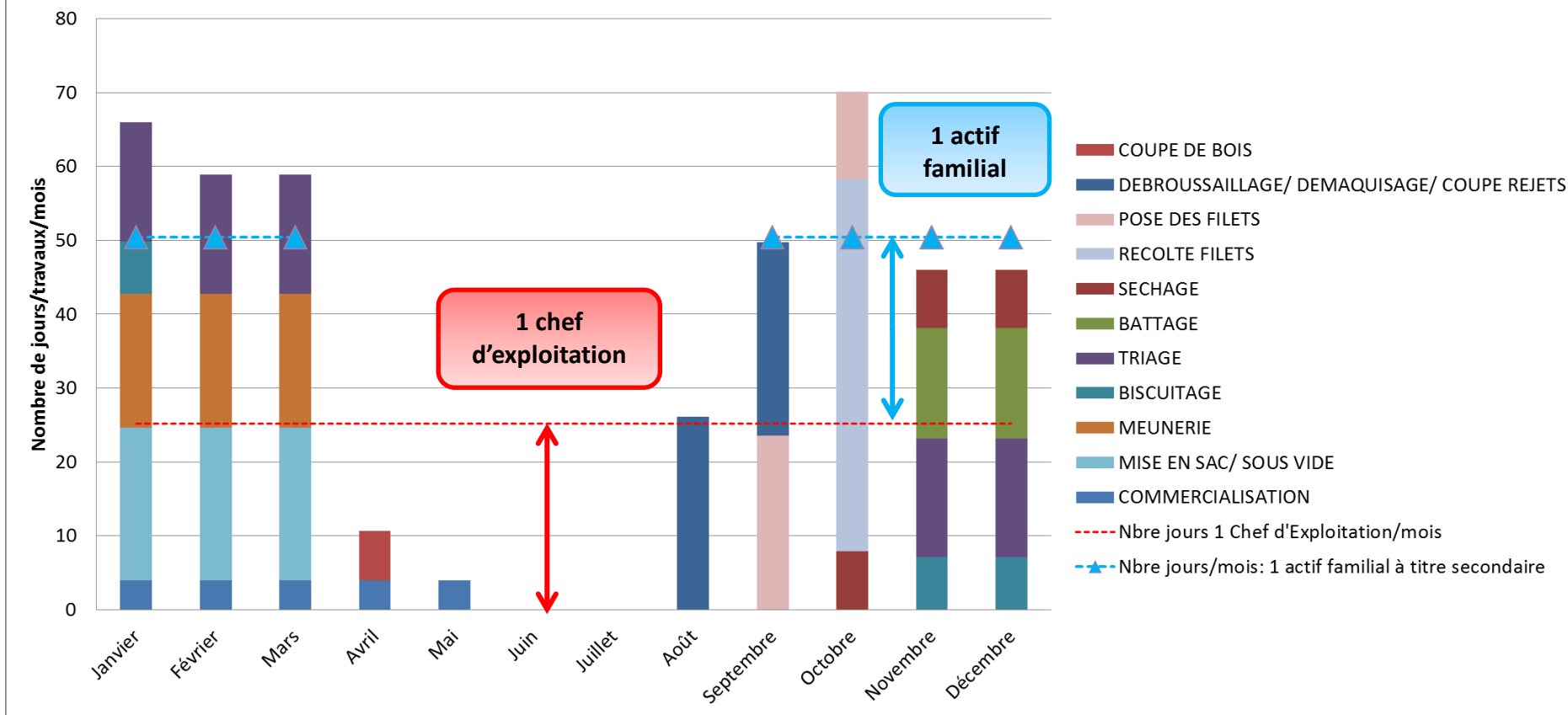
Afin de mesurer la performance économique des systèmes castanéicoles selon la technique de récolte, nous avons réalisé des calendriers de travaux en modélisant 3 cas-types (type de séchage fixe mixte : air pulsé et bois):

- **SP2Aa** : récolte mixte : 65% de la surface aux filets et 35% de la surface à la main avec l'aide de cueilleurs (6 UTH durant 3 semaines) ;
- **SP2Ab** : récolte aux filets exclusivement avec investissement d'une récolteuse ;
- **SP2Ac** : récolte manuelle exclusivement, avec l'aide de cueilleurs (12 UTH durant 3 semaines).

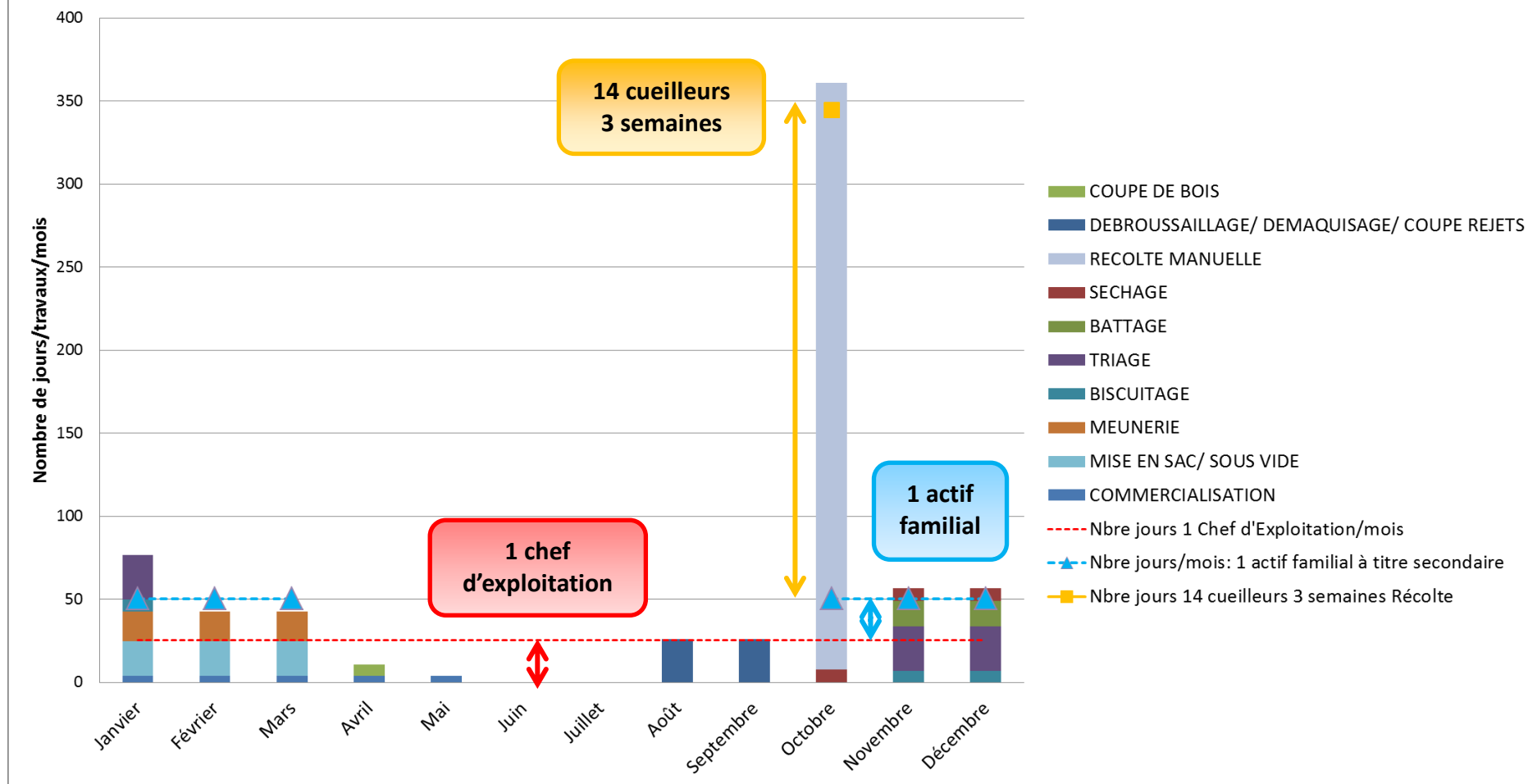
Calendrier des travaux agricoles SP2Aa - 12 ha châtaigniers - CASTANEICULTURE - récolte Mixte (filets + à la main) + séchage mixte (gaz + bois)



Calendrier des travaux agricoles SP2Ab - 12 ha châtaigniers - CASTANEICULTURE - récolte filets + séchage mixte



Calendrier des travaux agricoles SP2Ac - 12 ha châtaigniers - CASTANEICULTURE - récolte à la main + séchage mixte



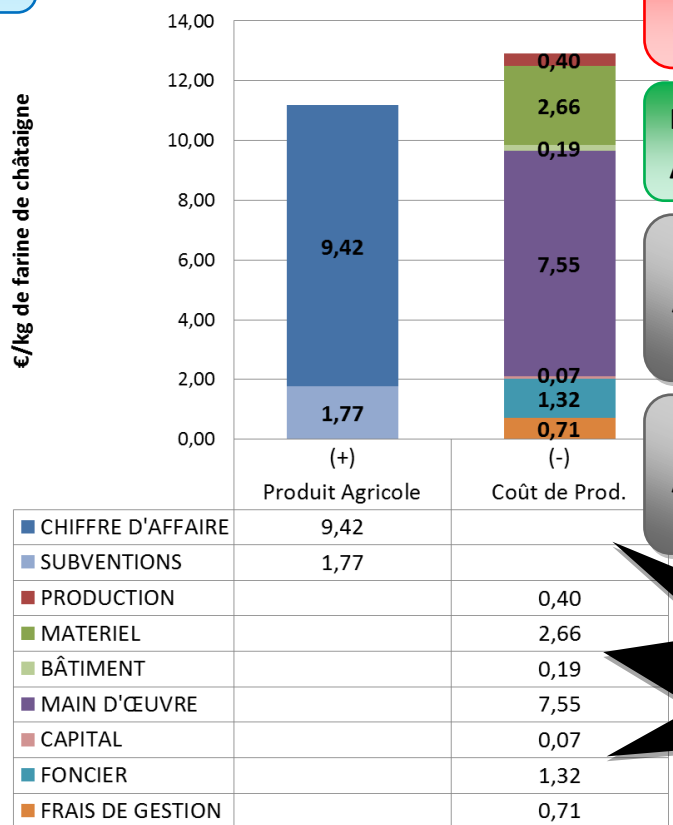
RESULTATS ECONOMIQUES (pour 12 ha – récolte mixte, séchage bois) – SP2Ca

CHIFFRES D’AFFAIRE		42 390	
CHARGES OPERATIONNELLES		2 352	
CHARGES FIXES		7 357	
VALEUR AJOUTEE		32 681	
Impôts et taxes foncières		0	
Frais de personnel		6 300	
Rémunération du travail des associés		0	
MSA		5 439	
Subventions (DPB, ICHN, MAE Bio)		7 944	
EBE (EXCEDENT BRUT D’EXPLOITATION)		28 886	
APPROCHE TRESORERIE		APPROCHE RESULTAT	
Annuités	13 960	Amortissements	13 841
DISPONIBILITES POUR PRELEVEMENTS PRIVES ET AUTOFINANCEMENT	14 927	RESULTAT D’EXPLOITATION	15 045
Rémunération de l’exploitant	0	Frais financiers LMT	311
Revenu Disponible de l’exploitation	14 927	RESULTAT COURANT avant impôt	14 734

Produit = 11,19 €/kg farine de châtaigne

Coût de Production SP2Ca AB - farine + moulin + séchage bois + récolte mixte

Coût de production = 12,91 €/kg farine de châtaigne

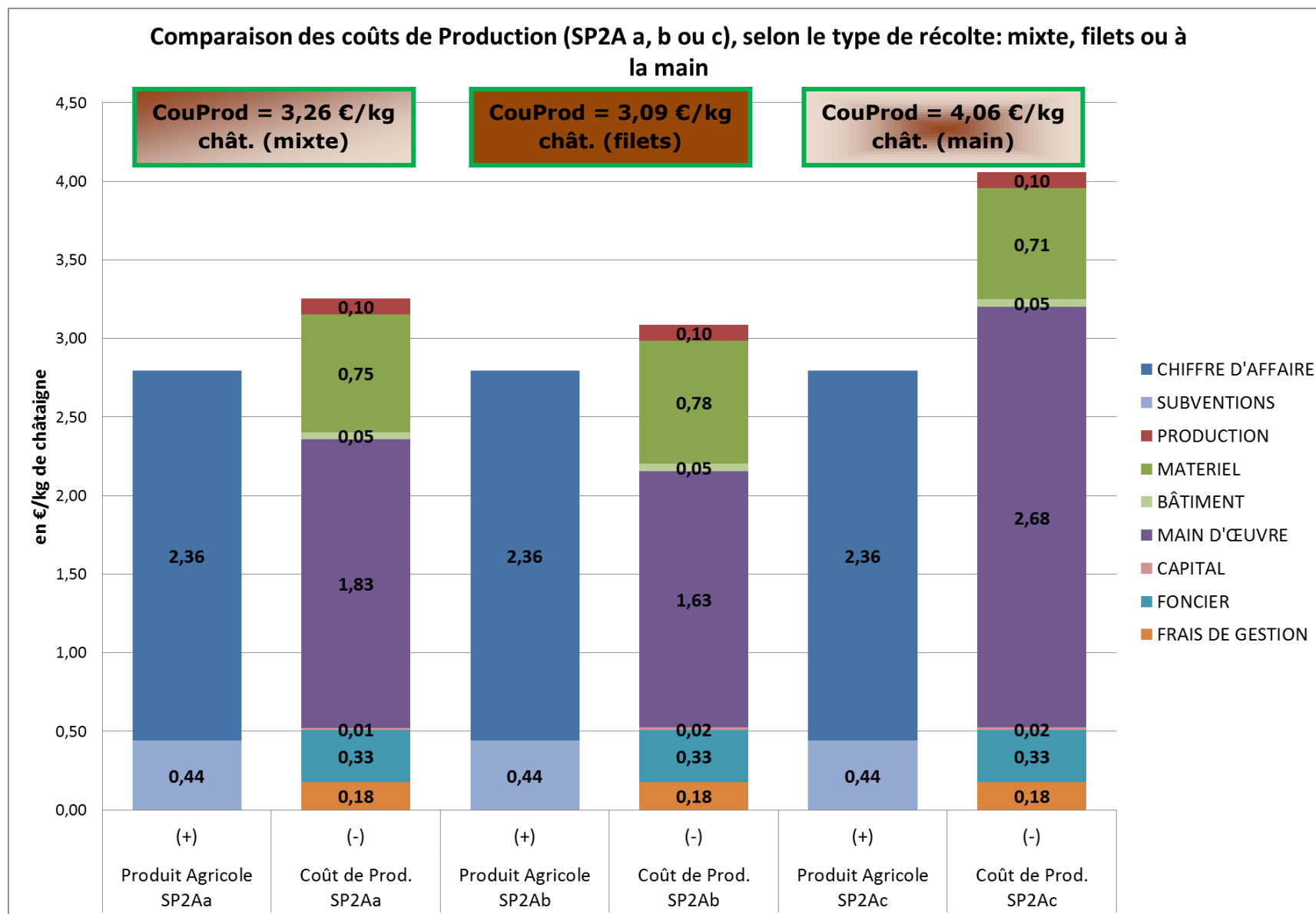


Prix de revient = 11,14 €/kg farine de châtaigne

Prix de revient = 12,32 €/kg farine, pour 2 SMIC pour 2 UTH à plein temps

Prix de revient = 12,91 €/kg farine, hors aides PAC.

Il faudrait vendre à minimum 11,14 €/kg de farine



**SP3a AB - SYSTEME DE PRODUCTION CASTANEICOLE – 12 ha –
PRODUCTION DE CHÂTAIGNES – produites en AGRICULTURE
BIOLOGIQUE**



DESCRIPTION : exploitation agricole individuelle, productrice de châtaignes destinées à être vendues en frais, certifiées en Agriculture Biologique (AB).

FONCIER : 12 ha – 79% en fermage, 21% en propriété.

MAIN D'ŒUVRE : pour 12 ha : 1 chef d'exploitation + 1 conjoint collaborateur à titre secondaire + 6 cueilleurs – 3 semaines (récolte filets + main) OU 14 cueilleurs – 3 semaines (récolte manuelle).

PRODUCTION : pour 12 ha : 18 tonnes de châtaignes issues de vergers AOP et certifiées en AB.

COMMERCIALISATION: Vente des châtaignes fraîches à **2,45 €/kg (calibre 1 – 20% de la récolte)** et **2,25 €/kg (calibre 2 – 80% de la récolte)**.

64 980 € (SP3c AB) 110 980 € (SP3a AB)
d'investissement bâtiment/matériel et **228 876 €**
de rénovation

EQUIPEMENT (12 ha):

- **Rénovation** sur 12 ha ;
- **Bâtiment** de stockage ;
- Minipelle ;
- Gyrobroyeur ;
- **Matériel de taille** : perche élagueuse, 3 tronçonneuses, 2 débroussailleuses ;
- **Matériel de récolte** (selon technique de récolte): filets, ébogueuse, souffleur, caisses de récolte, palox ;
- **Matériel de conditionnement et de triage** : calibreuse
- **Matériel de transport** : 2 remorques, brouette mécanique, 4*4, Quad.

SYSTEME DE CULTURE

- **40 arbres /ha** ;
- Rendement récolté: 1 360 kg/ha → soit **34 kg/arbre** ;
- Culture **non irriguée** ;
- **Rénovation des arbres au départ** ;
- **Débroussaillage au sol + coupe des rejets** ;
- Pas de traitement phytosanitaire, pas de fertilisation ;
- Récolte aux **filets (65% de la surface)** et **manuelle (35% de la surface)**;
- **Calibrage** mécanisé ;
- Trempage/ressuyage ;
- **Triage manuel** (30kg/h);
- **Mise en sac manuelle** (450 kg/h).

CALENDRIER DE TRAVAIL (SP3a AB ou SP3c AB)

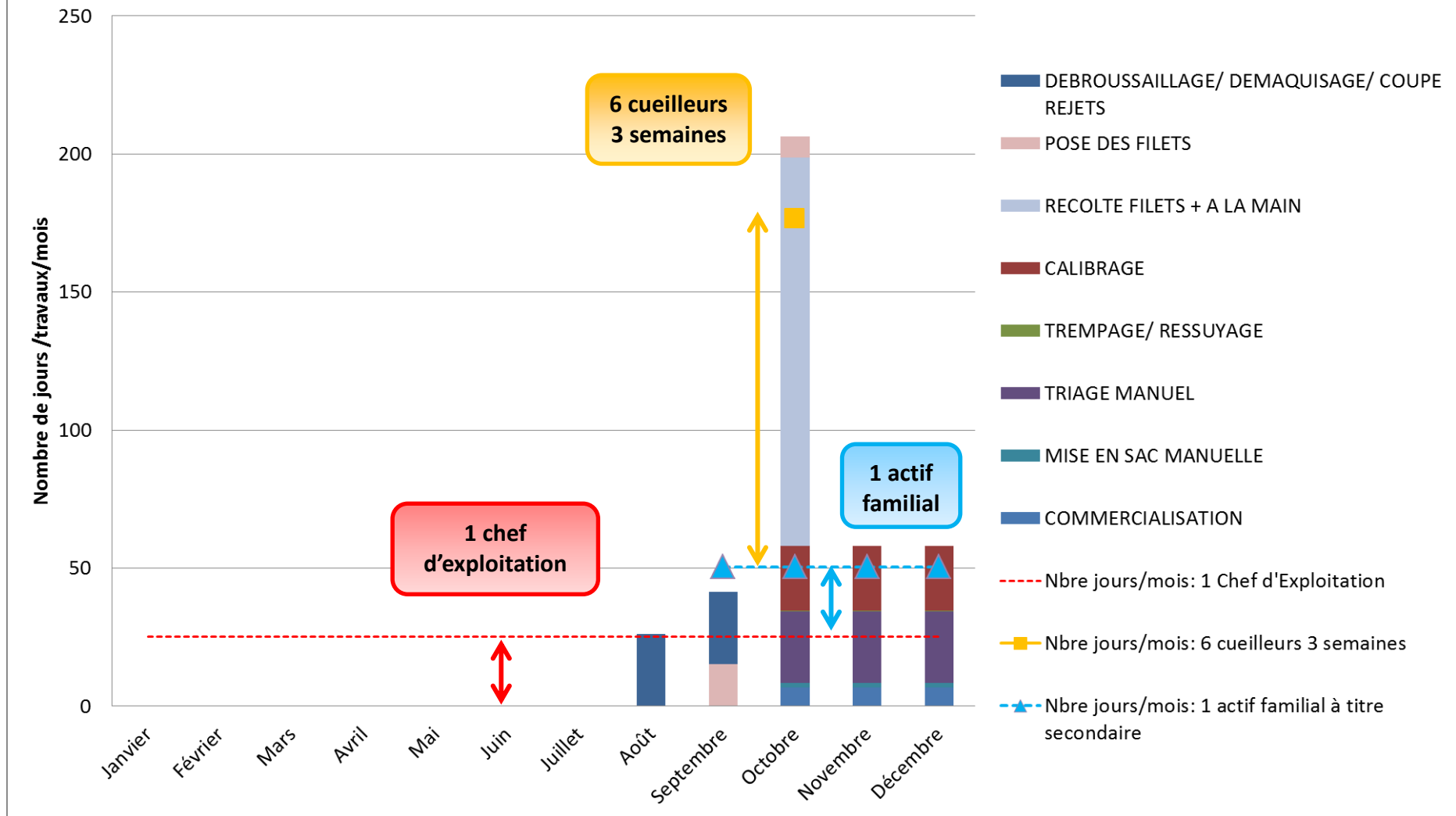
TRAVAUX	TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL (j/ha/an)	PERIODE
Débroussaillage/ coupe de rejets	4.35	Août – Septembre
Pose des filets	1.92	Septembre – octobre
Récolte mixte (OU récolte manuelle)	11.73 29.40	Octobre
Calibrage	5.83	Octobre → décembre
Trempage/ressuyage	0.07	Octobre → décembre
Triage manuel	6.48	Octobre → décembre
Mise en sac manuelle	0.43	Octobre → décembre
Commercialisation	1.67	Octobre → décembre
TOTAL	32 (ou 48)	

Travaux\Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
DEBROUSSAILLAGE/ DEMAQUISAGE/ COUPE REJETS												
POSE DES FILETS												
RECOLTE FILETS												
CALIBRAGE												
TREMPAGE/ RESSUYAGE												
TRIAGE MANUEL												
MISE EN SAC MANUELLE												
COMMERCIALISATION												

RESULTATS ECONOMIQUES (pour 12 ha – SP3a AB)

CHIFFRES D’AFFAIRE			41 220	
CHARGES OPERATIONNELLES			1 334	
CHARGES FIXES			5 863	
VALEUR AJOUTEE			34 023	
Impôts et taxes foncières			0	
Frais de personnel			6 300	
Rémunération du travail des associés			0	
MSA			5 392	
Subventions (DPB, ICHN, MAE Bio)			7 944	
EBE (EXCEDENT BRUT D’EXPLOITATION)			30 275	
	APPROCHE TRESORERIE		APPROCHE RESULTAT	
Annuités		11 377	Amortissements	11 129
DISPONIBILITES POUR PRELEVEMENTS PRIVES ET AUTOFINANCEMENT		18 899	RESULTAT D’EXPLOITATION	19 146
Rémunération de l’exploitant		0	Frais financiers LMT	247
Revenu Disponible de l’exploitation		18 899	RESULTAT COURANT avant impôt	18 899

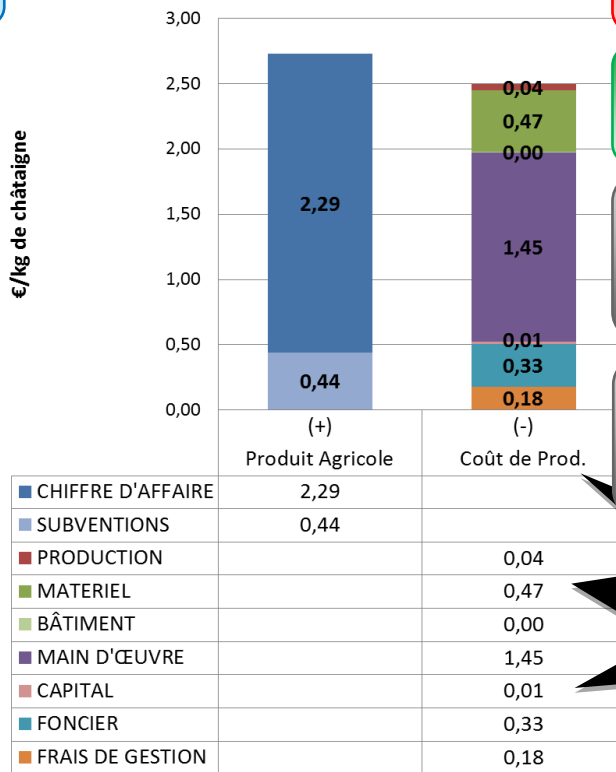
Calendrier des travaux agricoles SP3a AB - 12 ha châtaigniers - SPC3 - châtaignes fraîches vendues - récolte aux filets + à la main



**Produit = 2,73€/kg
de châtaigne**

**Coût de Production SP3a AB - Chât. Fraich.
+ récolte mixte**

**Coût de production =
2,50 €/kg de châtaigne**



**Prix de revient = 2,06 €
/kg de châtaigne**

**Prix de revient = 2,78 €
/kg, pour 2 SMIC pour 2
UTH à plein temps**

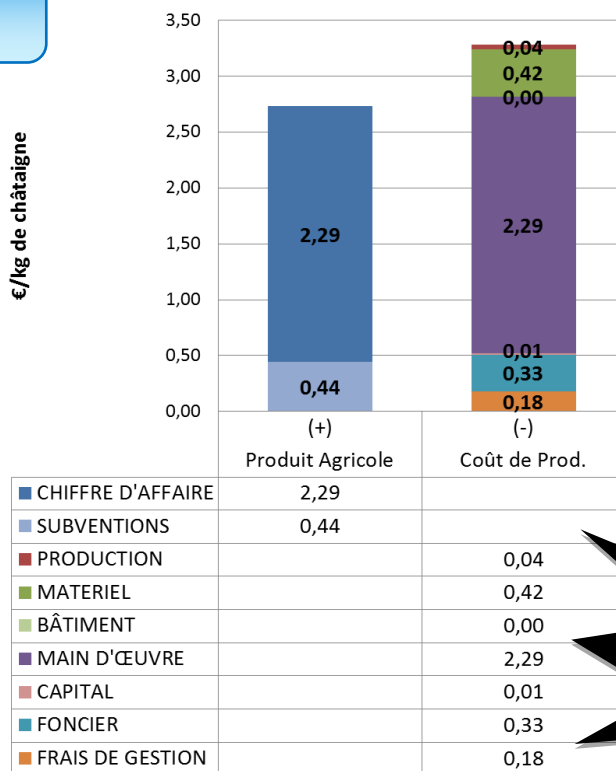
**Prix de revient = 2,50 €
/kg farine, hors aides
PAC.**

**Il faut vendre à
minimum 2,06 €/kg
de châtaigne**

**Produit = 2,73 €/kg
de châtaigne**

**Coût de Production SP3c AB - Chât. Fraich.
+ récolte manuelle**

**Coût de production =
3,29 €/kg de châtaigne**



**Prix de revient = 2,85 €
/kg de châtaigne**

**Prix de revient = 3,38 €
/kg, pour 2 SMIC pour 2
UTH à plein temps**

**Prix de revient = 3,29 €
/kg, hors aides PAC.**

**Il faudrait vendre à
minimum 2,85 €/kg
de châtaigne**

SP3b Conv. - SYSTEME DE PRODUCTION CASTANEICOLE – 12 ha
– PRODUCTION DE CHÂTAIGNES – produites en AGRICULTURE
CONVENTIONNELLE



DESCRIPTION : exploitation agricole individuelle, productrice de châtaignes destinées à être vendues en frais.

64 980 € (SP3c AB) 110 980 € (SP3a AB)
 d'investissement bâtiment/matériel et **228 876 €**
 de rénovation

FONCIER : 12 ha – 79% en fermage, 21% en propriété.

MAIN D'ŒUVRE : pour 12 ha : 1 chef d'exploitation + 1 conjoint (récolte filets).

PRODUCTION : pour 12 ha : 18 tonnes de châtaignes issues de vergers **AOP**.

COMMERCIALISATION: Vente des châtaignes fraîches à **1 €/kg** (non calibré, « bord champs »).

EQUIPEMENT (12 ha):

- **Rénovation** sur 12 ha ;
- **Bâtiment** de stockage ;
- Minipelle ;
- Gyrobroyeur ;
- **Matériel de taille** : perche élagueuse, 3 tronçonneuses, 2 débroussailleuses ;
- **Matériel de récolte** : filets, récolteuse, caisses de récolte, palox ;
- **Matériel de conditionnement et de triage** : calibreuse
- **Matériel de transport** : 2 remorques, brouette mécanique, 4*4, Quad.

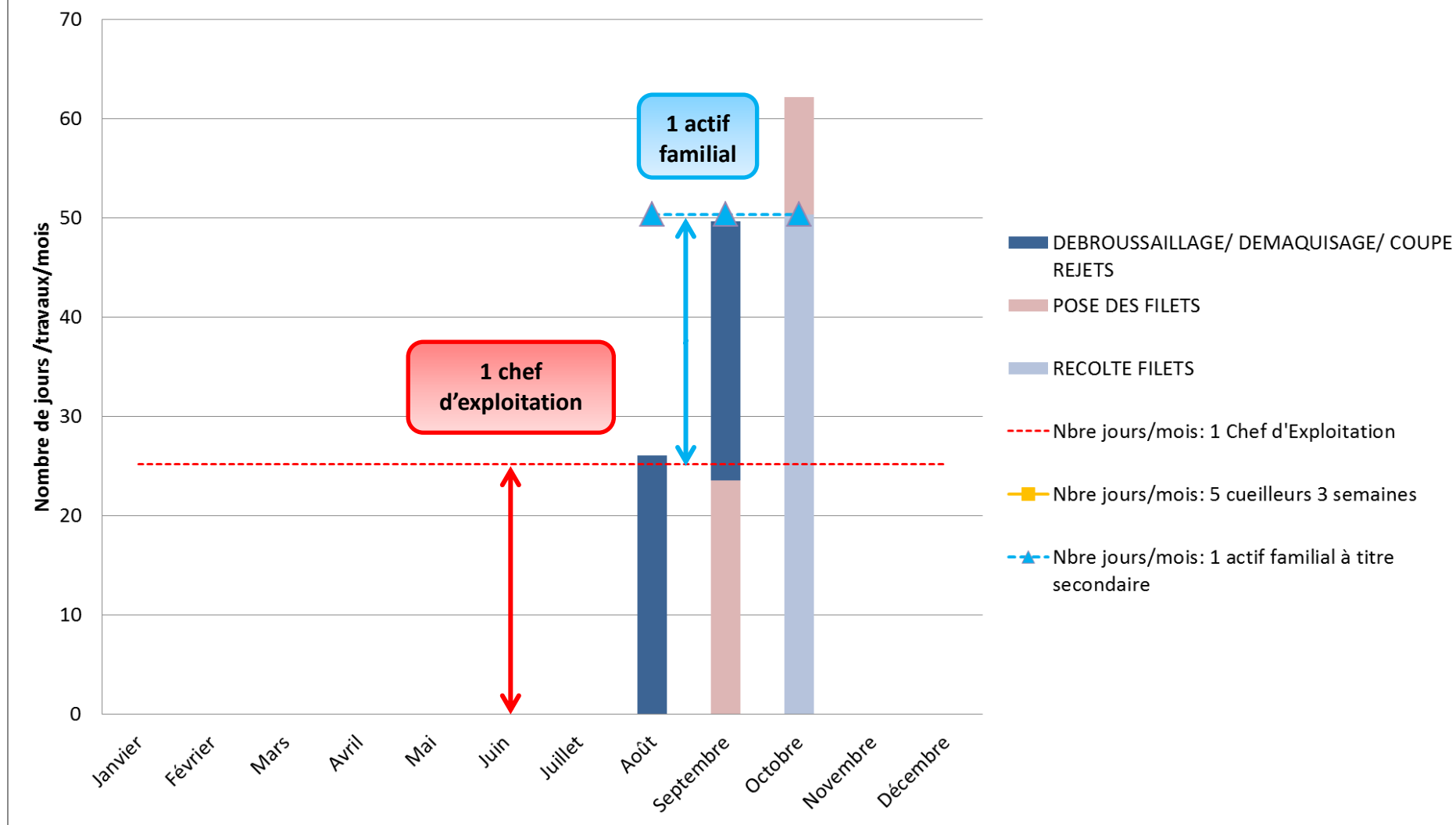
SYSTEME DE CULTURE

- **40 arbres /ha** ;
- Rendement récolté: 1 360 kg/ha → soit **34 kg/arbre** ;
- Culture **non irriguée** ;
- **Rénovation des arbres** ;
- **Débroussaillage au sol + coupe des rejets** ;
- Pas de traitement phytosanitaire, pas de fertilisation ;
- Récolte aux **filets (100 % de la surface)**.

TRAVAUX	TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL (j/ha/an)	PERIODE
Débroussaillage/ coupe de rejets	4.35	Août – Septembre
Pose des filets	2.95	Septembre – octobre
Récolte filets	4.20	Octobre
TOTAL	12	

Travaux/Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
DEBROUSSAILLAGE/ DEMAQUISAGE/ COUPE REJETS												
POSE DES FILETS												
RECOLTE FILETS												

Calendrier des travaux agricoles SP3b Conv. - 12 ha châtaigniers - SPC3 - châtaignes fraîches vendues - récolte aux filets



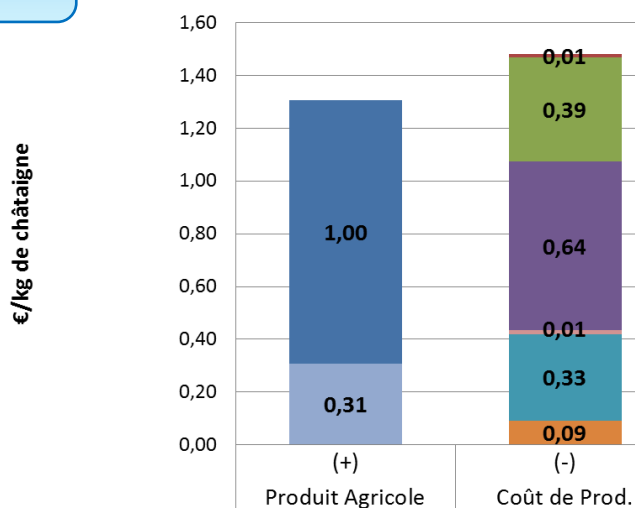
RESULTATS ECONOMIQUES (pour 12 ha – SP3b Conv.)

CHIFFRES D’AFFAIRE			18 000
CHARGES OPERATIONNELLES			780
CHARGES FIXES			3 344
VALEUR AJOUTEE			13 876
Impôts et taxes foncières			0
Frais de personnel			0
Rémunération du travail des associés			0
MSA			3 963
Subventions (DPB, ICHN, MAE Bio)			5 544
EBE (EXCEDENT BRUT D’EXPLOITATION)			15 457
APPROCHE TRESORERIE		APPROCHE RESULTAT	
Annuités	11 812	Amortissements	10 575
DISPONIBILITES POUR PRELEVEMENTS PRIVES ET AUTOFINANCEMENT	4 647	RESULTAT D’EXPLOITATION	4 882
Rémunération de l’exploitant	0	Frais financiers LMT	237
Revenu Disponible de l’exploitation	4 647	RESULTAT COURANT avant impôt	4 647

Produit = 1,31 €/kg de châtaigne

Coût de Production SP3b Conv.- Chât. Fraich. + récolte mixte

Coût de production = 1,48 €/kg de châtaigne



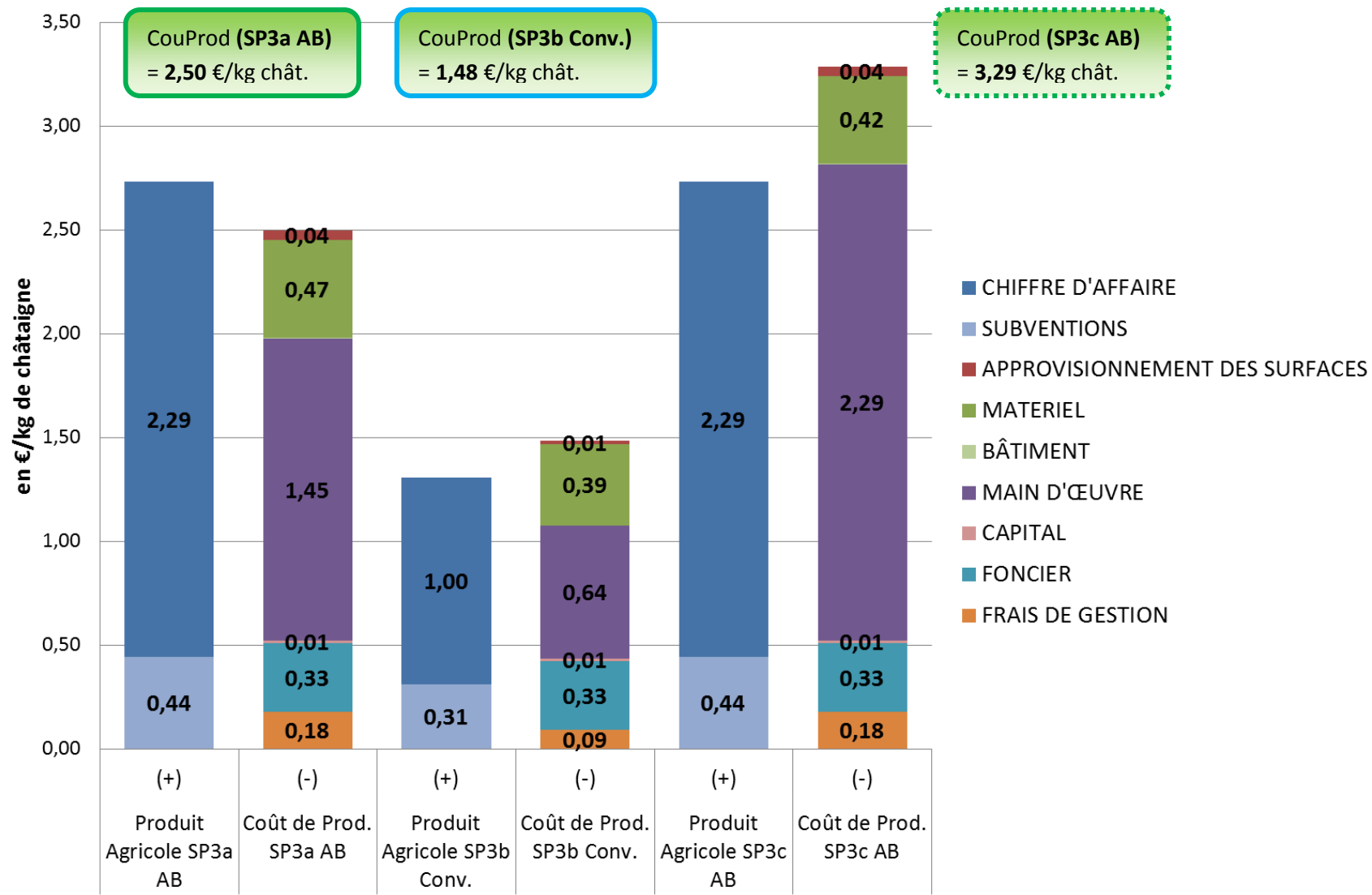
Prix de revient = 1,17 € /kg de châtaigne

Prix de revient = 2,29 € /kg, pour 2 SMIC pour 2 UTH à plein temps

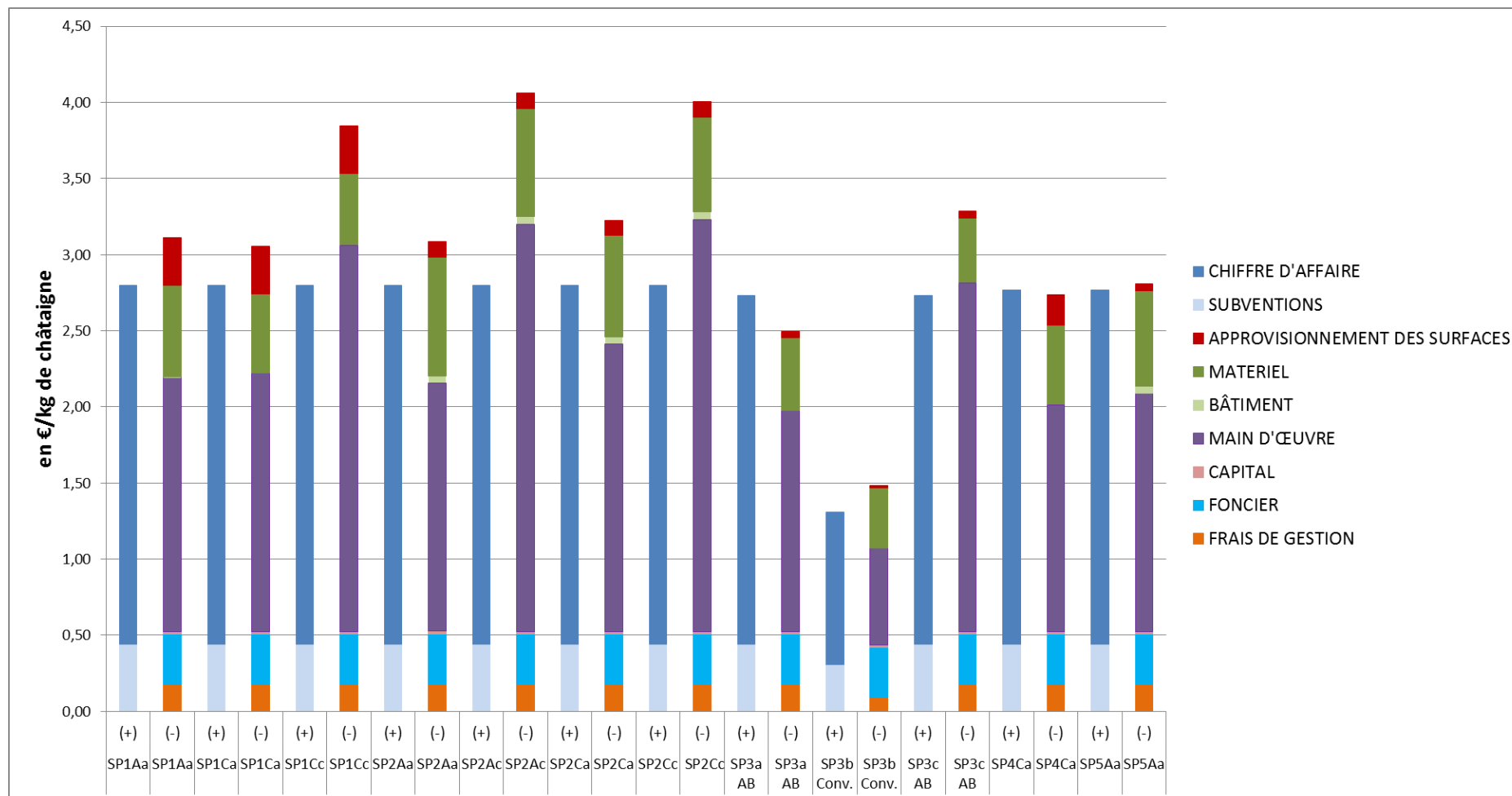
Prix de revient = 1,48 € /kg farine, hors aides PAC.

Il faut vendre à minimum 1,17 €/kg de châtaigne

Comparaison des systèmes producteurs de châtaignes fraîches



6- COMPARAISON DE LA PERFORMANCE ECONOMIQUE DES SYSTEMES DE PRODUCTION CASTANEICOLE = SP = CAS-TYPE



SIGLES

CA 2B	Chambre d'Agriculture de Haute-Corse
CA 2A	Chambre d'Agriculture de Corse du Sud
MSA	Mutualité Sociale Agricole
AB	Agriculture Biologique
DPB	Droit à Paiement de Base
ICHN	Indemnités Compensatoires des Handicaps Naturels
JA	Jeune Agriculteur
GRPTCMC	Groupement Régional des Producteurs et Transformateurs de Châtaignes et Marrons de Corse
AOP	Appellation d'Origine Protégée
AOC	Appellation d'Origine Contrôlée
AG	Assemblée Générale

ABREVIATIONS POUR LA MODELISATION

Ha, kg, t	Hectare, kilogrammes, tonnes
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
SMIC	Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
SP	Système de Production Castanéicole – 12 ha

Etude réalisée par la Chambre d'agriculture de Haute-Corse :

Line-Marie LAFITTE, Ingénieur méthodes et références – 06 11 39 49 99 – line-marie.lafitte@haute-corse.chambagri.fr

Avec la participation de :

Jean-Yves ACQUAVIVA, Président du Syndicat AOC farine de châtaigne corse ;

Pasquin FLORI, Président du GRPTCMC – Groupement Régional des Producteurs et Transformateurs de Châtaignes et Marrons de Corse ;

Carine FRANCHI, animatrice filière, GRPTCMC;

Patricia SOULLARD, conseillère spécialisée en castanéculture, Chambre d'Agriculture de Haute-Corse.

Avec le soutien de l'ODARC.

Chambre d'Agriculture de Haute-Corse

15 avenue Jean Zuccarelli

CS 60215

20293 BASTIA CEDEX

Tel.: 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 49